BELLE ILE EN EAU,
N'en perdons pas une goutte

BILAN de l'année 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	**3**
1. BILAN DES ACTIONS	**5**
2 BILAN FINANCIER DU PROJET 2021	**32**
CONCLUSION	**34**
REVUE DE PRESSE 2021	**35**
ANNEXES	**36**

INTRODUCTION

Les spécificités géographiques et géologiques font de Belle-Ile-en-Mer un territoire vulnérable quant à ses ressources en eau. Pour assurer son approvisionnement, malgré une fréquentation parfois très forte, des mesures de gestion importantes ont été prises et de nombreux investissements ont été réalisés ces dernières années.

Parmi ceux-là, la campagne « Belle-Ile-en-Eau, n'en perdons pas une goutte » que le CPIE développe et fait évoluer sur un indispensable long terme, permet de déployer, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation et d'information sur le terrain.
Les volets quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau sont abordés avec l'ensemble des usagers.

2021 a été marquée par la consultation portée par l'AELB à l'échelle du bassin Loire Bretagne. A chacune de ces consultations le CPIE de Belle-Ile-en-Mer participe à plusieurs titres :

- L'association participe en tant que « personne morale » en synthétisant les réponses de ses administrateurs,
- L'association communique et diffuse largement le questionnaire mis à la disposition par l'AELB,
- L'association collecte et expédie les questionnaires complétés.

Par ailleurs, d'autres actions de sensibilisation et d'accompagnement ont été lancées.

Le présent bilan fait donc état des actions réalisées et de leur évaluation mais aussi des parties de la campagne qui nécessitent une réorganisation.

Enfin, il nous paraît important de rappeler que le développement de ce projet n'est rendu possible que grâce aux soutiens actifs de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du syndicat Eau du Morbihan et de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.
Nous les en remercions.

Objectifs de la campagne BELLE ILE EN EAU, n'en perdons pas une goutte » :

Les actions réalisées dans le cadre de la campagne du CPIE de Belle-Ile-en-Mer ont pour objectifs de :

- Maitriser les évolutions quantitatives et qualitatives des ressources en eau à Belle-Ile-en-Mer au regard du changement climatique, des évolutions démographiques et des enjeux liés à la santé et à l'environnement,
- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour des enjeux liés à la ressource en eau,
- Expérimenter de nouvelles approches pédagogiques afin de faciliter le changement de pratiques de la part des usagers.

Pour atteindre ces objectifs, les messages transmis ont pour finalité de rendre les bénéficiaires « capables de » :

- Connaître et comprendre les modes de gestion de la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer (de l'approvisionnement à l'assainissement),
- Identifier les enjeux, sur un territoire insulaire soumis à de fortes pressions démographiques, à une capacité limitée de stockage et aux effets du changement climatique,
- Connaître les « écogestes » favorables à la préservation qualitative et quantitative de la ressource.

Enfin, l'équipe du CPIE expérimente et met en œuvre différentes formes d'intervention avec des approches pédagogiques variées :

- Information,
- Sensibilisation,
- Accompagnement vers un changement de comportement.

1. BILAN DES ACTIONS

Axe 1. Informer, sensibiliser et accompagner les différents « acteurs – usagers » pour une plus grande maitrise des consommations

Les grands thèmes : préservation quantitative et qualitative de la ressource, les effets du changement climatique sur la ressource en eau, la santé et l'environnement

1.1 Etablir à destination du grand public (résidents permanents, secondaires et touristes) un programme d'animations varié

Action A. Organiser et animer deux « Cycl'Eau Tour » de la station de pompage à la STEP.

Le contexte et les objectifs de l'action A :

Depuis 2017, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer organise des Cycl'Eau Tour en Vélo à Assistance Electrique (VAE) sur la thématique de l'eau. Le circuit, consacré au cycle technique de l'eau, a été conçu de façon à ce que les participants visitent et comprennent le fonctionnement des installations liées à la gestion de l'eau.

Les étapes du circuit sont :
- La station de pompage de Bordustard
- Le barrage d'Antoureau
- L'usine de production d'eau potable d'Antoureau
- La Station d'épuration de Bruté.

Les moyens mis en œuvre pour l'action A :

2 Cycl'Eau Tours ont été organisés et animés par le CPIE de Belle-Ile-en-Mer en pleine saison 2021.

Pour ce faire, l'équipe s'est mobilisée pour :
- Faire un état des lieux du circuit et de sa praticabilité en Vélo à Assistance Electrique (VAE),
- Programmer les dates avec les partenaires techniques : Saur, CCBI, loueur de vélo « Cheval de Fer »,
- Communiquer sur le programme,
- Animer les 2 Cycl'Eau Tour,
- Diffuser la plaquette et le questionnaire sur la consultation de l'AELB.

Présentation du fonctionnement de l'usine de production d'eau potable par un technicien de la SAUR aux « cyclistes ».

Le bilan et évaluation de l'action A :

Tableau de fréquentation des deux Cycl'Eau Tour en 2021 :

Dates	Fréquentation
29/07/21	11 (complet)
12/08/21	5
TOTAL	16 Personnes

Points forts :
- L'attractivité des sorties en VAE,
- La possibilité technique de visiter toutes les installations liées à la gestion de l'eau à Belle-Ile en ½ journée,
- La rencontre avec les techniciens de la SAUR et de la CCBI

Points d'amélioration :
- La circulation automobile très dense en été à Belle-Ile-en-Mer.

Nombre de journées consacrées à l'action A : 5 jours

Action B. Organiser et animer 5 stands sur les lieux publics.

Le contexte et les objectifs de l'action B :

Les places de marché sont des lieux de vie très fréquentés par l'ensemble des « acteurs-usagers ». Animés toute l'année à Palais, Bangor et Locmaria, de façon saisonnière à Sauzon, les marchés sont visités par un public en partie non captif qu'il est important de contacter. C'est pourquoi, l'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer investit depuis plusieurs années ces « lieux de vie ».

Les objectifs cette année étaient :
- D'informer le grand public sur la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer,
- D'informer sur la consultation de l'AELB et de diffuser le questionnaire.

Les moyens mis en œuvre pour l'action B :

En 2021, le CPIE a pris place sur les marchés de Le Palais et Locmaria en pleine période estivale.

Cinq stands organisés et animés en étroite collaboration avec les équipes municipales.

Pour interpeller le public, le CPIE dispose de matériels attractifs tel que :
- Un barnum de 9m²,
- Des équipements hydro économes (mousseurs, douchettes, réducteurs de pression, chasse d'eau double débit, etc)
- Une carte magnétique de Belle-Ile où sont situées les différentes installations liées à l'eau,
- Des brochures consacrées à la gestion de l'eau, aux produits

d'entretiens « fait maison », à l'assainissement et aux équipements hydro économes,
- L'affiche de communication sur la consultation et les questionnaires mis à disposition.

Le bilan et évaluation de l'action B :

Tableau synthétique de la fréquentation des stands en 2021.

Dates	Communes	Fréquentation
21/07/21	Locmaria	**32**
26/07/21	Le Palais	**18**
11/08/21	Le Palais	**16**
16/08/21	Le Palais	**15**
25/08/21	Locmaria	**26**
TOTAL		**113 Personnes**

(Ces chiffres tiennent compte du nombre de personnes avec lesquelles les éducateurs à l'environnement du CPIE ont eu des échanges nourris et approfondis. Ils ne tiennent pas compte des passants qui ont pu voir le stand sans s'y arrêter).

Points forts :
- L'attractivité du stand qui favorise le contact avec les visiteurs,
- La diversité des thématiques abordées en lien avec la ressource en eau : approvisionnement, traitement, épuration, produits d'entretien, etc…
- La présence sur le terrain permet de répondre directement aux questions des « acteurs –usagers » rencontrés,
- La diffusion du questionnaire « Consultation » en direct.

Points d'amélioration :
- Le protocole sanitaire mis en place par l'équipe du CPIE nous a contraints à limiter la durée des échanges sur le stand (5 minutes au lieu de 15 en temps normal).

Nombre de journées consacrées à l'action B : 5 jours

Action C. Organiser et animer une balade « G-Eau-Caching » dans le vallon du Stang Per à Bangor.

Le contexte et l'objectif de l'action C:

Le « Géo Caching » est une nouvelle activité numérique basée sur la recherche de « caches » via une application mobile proposée sur SmartPhone. Cette dernière invite les utilisateurs à se rendre dans des endroits insolites, connus ou inconnus pour s'informer ou simplement sortir.
Le « Géo Caching » connaît un véritable essor dans le monde entier par son côté ludique et facile. Cette activité peut être réalisée en famille ou entre amis, avec un guide ou en totale autonomie.

Pour plus d'information sur le « Géo Caching » :
https://www.geocaching.com/play/search

Depuis 2020, le CPIE propose un « Gé'eau cache » sur le thème de l'eau pour permettre aux utilisateurs de se balader, de découvrir des « caches » et de comprendre le cycle de l'eau naturel à Belle-Ile-en-Mer.

<u>Les moyens mis en œuvre pour l'action C :</u>

Pour cette nouvelle activité l'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer a dû mettre en œuvre les actions suivantes :

- La mise à jour du contenu développé en 2020 pour apporter des informations sur chaque cache : approvisionnement de l'île, pompage et stockage de l'eau, traitement de l'eau potable, épuration des eaux usées, écogestes, Des informations complémentaires ont été ajoutées pour promouvoir la Consultation.
- La mise à jour et la diffusion d'un flyer présentant l'activité « G-Eau-Caching » et la Consultation,
- La communication autour de cette activité,
- L'organisation et animation d'une sortie sur le terrain,
- L'inscription de l'activité « G-Eau-Caching » sur le site officiel pour référencer les caches,
- La maintenance des caches et le suivi des commentaires envoyés par les utilisateurs.
- Une publication Face Book le 20 avril : 781 personnes touchées.

Quelques exemples d'outils utilisés :

- Des caches contenant le lock book où s'inscrivent les « G-eau Cacheurs »

- Un dépliant présentant le « G-Eau- Caching » du CPIE

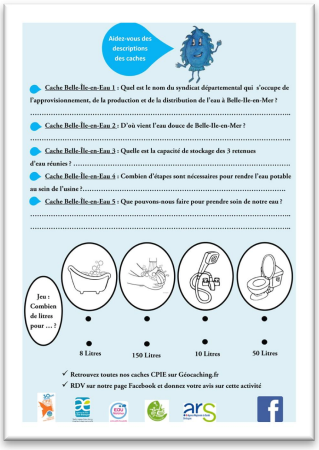

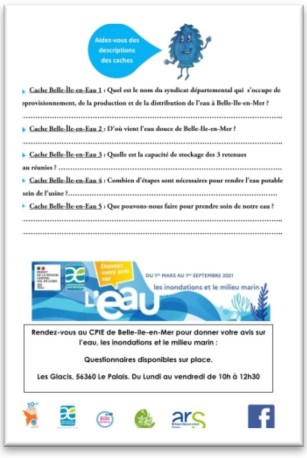

Dépliants « G'Eau Caching » ancienne version (à gauche) et version « consultation » (à droite)

Le bilan et l'évaluation de l'action C :

Tableau sur la fréquentation de la sortie terrain « G-Eau-Caching » dans le vallon du Stang Per (Bangor)

Dates	Fréquentation
15/07/2021	8
Total des participants en visite avec le CPIE	**8**

Points forts :

- L'attractivité du jeu par son entrée numérique. Les familles et les jeunes sont très friands de ce type d'outils.
- La mise en place d'un circuit qui permet de balayer tous les aspects de la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer : du pompage à l'épuration,
- La reproductibilité possible de cette action sur d'autres secteurs de l'île ou sur d'autres territoires.

Points d'amélioration :

- La difficulté de quantifier les utilisateurs « libres » c'est-à-dire ceux qui ne participent pas aux sorties animées par un éducateur à l'environnement du CPIE et ceux qui ne déposent aucun commentaire en ligne,
- L'absence de contact direct avec les utilisateurs de l'application.

Nombre de journées consacrées à l'action C : 7 jours

Action D. Publier via la page Face Book du CPIE des visites virtuelles des sites liés à la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer

Le contexte et les objectifs de l'action D :

Suite aux périodes de confinement de 2020, le CPIE propose désormais des visites virtuelles de sites liés à la gestion de l'eau.
Fort du succès rencontré en 2020, il a été décidé de reconduire les publications sur la page Face Book du CPIE pour rendre « accessibles » les informations sur le fonctionnement des installations liées à la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.
Les 5 publications successives ont permis en parallèle de communiquer sur la Consultation de l'AELB.

Les moyens mis en œuvre pour l'action D :

Pour réaliser la visite virtuelle des installations, il a fallu une collaboration étroite avec les techniciens de la SAUR (société exploitante à Belle-Ile).

Les 5 publications décrivant les 5 étapes de la gestion de l'eau ont été réalisées entre mars et mai 2021.

Publication 1 le 22 mars : 348 personnes touchées
Publication 2 le 4 mai : 288 personnes touchées
Publication 3 le 11 mai : 308 personnes touchées
Publication 4 le 18 mai : 366 personnes touchées
Publication 5 le 25 mai : 300 personnes touchées

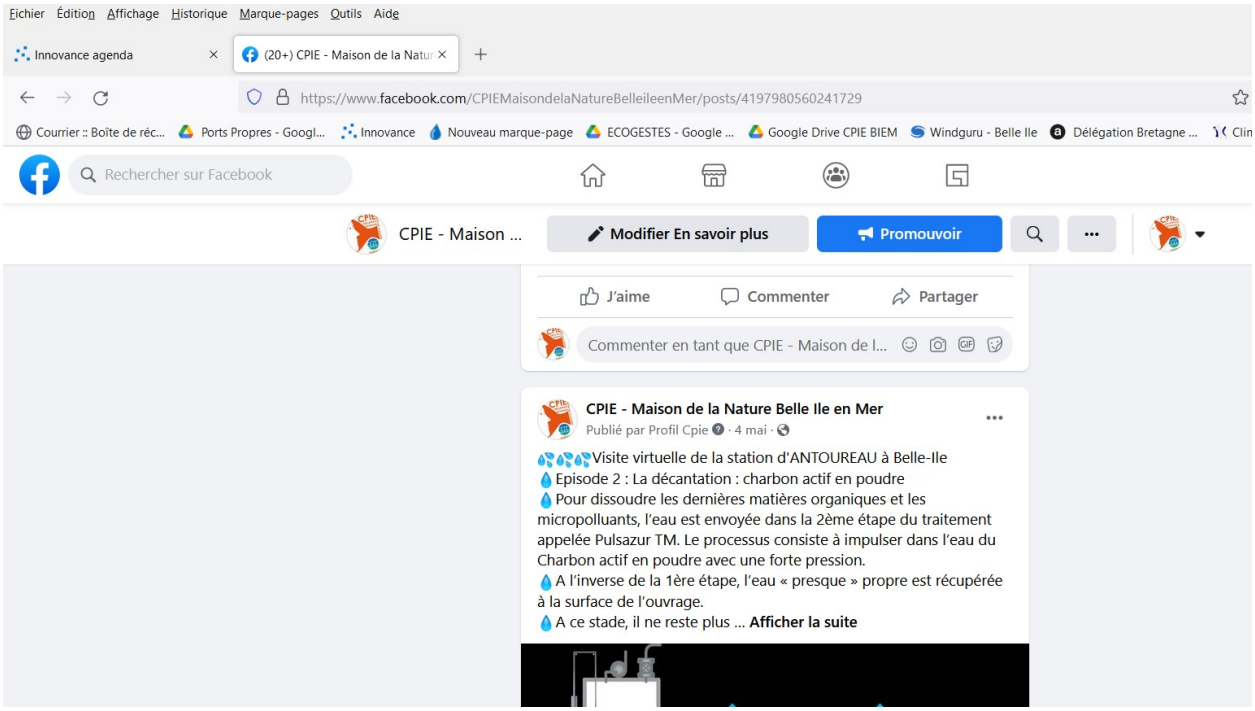

Le bilan et l'évaluation de l'action D :
Points forts : Au regard du nombre de personnes touchées par chacune des publications, le bilan de cette action est positif (322 en moyenne)
La donnée obtenue pour cette action correspond aux chiffres moyens des publications du CPIE.

Points d'amélioration : Il est difficile, voire impossible d'évaluer qualitativement les retombées des publications ou de la communication via les réseaux sociaux.

Nombre de jours consacrés à l'action D : 3 jours

1.2 Coordonner, organiser et animer des interventions auprès des agriculteurs et des jardiniers amateurs autour d'un programme d'animations varié :

Action E : Organiser et animer 2 visites de ferme, 2 « Balad'agri » et 2 stands consacrés au thème de l'eau dans les exploitations agricoles de l'île.

Le contexte de l'action E :

Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer accompagne depuis plus de 15 ans les agriculteurs de l'île.
En 2015, ont commencé les 1ères visites de fermes pour valoriser les produits locaux et promouvoir les filières courtes.
Le déploiement de la campagne « BELLE ILE EN EAU, n'en perdons pas une goutte » a conduit naturellement l'équipe du CPIE à établir du lien entre la ressource en eau et l'agriculture. Ces pourquoi, depuis quatre ans, des animations sur les thèmes de l'eau et de l'agriculture sont proposées.

Cette action a pour objectifs de :
- Casser les idées reçues sur les usages agricoles de l'eau,
- Sensibiliser le grand public aux économies d'eau au jardin et aux effets du changement climatique,
- Informer sur les usages de l'eau par les agriculteurs de l'île : irrigation, consommation, le rôle des agriculteurs pour l'épandage des boues de STEP, les impacts des activités agricoles, le façonnage des paysages, l'impact des activités agricoles sur les zones humides et les milieux aquatiques.

Les moyens mis en œuvre pour l'action E :

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe du CPIE a mis en œuvre les moyens suivants :
- 2 visites de fermes (annulées en raison du changement de calendrier des agriculteurs),
- 4 « Balad'agri » (au lieu de 2 prévues initialement et en remplacement des visites de fermes),

Ces formes d'intervention permettent d'échanger avec le public sur le lien fort qui relie eau et agriculture et de défaire certaines idées reçues. Le paysage agricole fourni à lui-seul des sujets d'échanges qui animent les groupes : abreuvoir, cultures, systèmes d'irrigation…
Le chargé de mission du CPIE apporte des données chiffrées et contextualise les usages et la provenance de cette précieuse ressource.

- 2 Stands « Eau et agriculture » sur les places de marché de Locmaria et de Bangor.

Le stand (nouvellement créé) comportait les « modules » pédagogiques suivants :

- un jeu de questions / réponses « l'eau et l'agriculture à Belle-Ile, 4 idées reçues ».
- une carotte de sol pour illustrer en quoi les conditions pédo-climatiques de l'île jouent sur l'usage de la ressource en eau et l'agriculture.
- Des peluches pour illustrer la consommation d'eau du bétail,
- Un panneau explicatif sur le changement climatique,
- Les dépliants du CPIE : « L'eau potable à Belle-Ile, comment ça marche ? et « L'eau et l'agriculture ».

Tous ces « modules » augmentent l'attractivité du stand. Le dialogue s'engage alors naturellement entre le public et les chargés de missions du CPIE et permet d'entrer plus en détail dans les sujets.
Cette forme d'intervention permet de toucher un public plus large et plus nombreux, mais également d'adapter plus facilement le discours aux interlocuteurs.

Le bilan et l'évaluation de l'action E :

Dates	Animation	Fréquentation
30/06/2021	Stand eau Locmaria	**18**
05/07/2021	Balad'agri	**8**
14/08/2021	Balad'agri	**13**
21/08/2021	Stand eau Bangor	**15**
18/08/2021	Balad'agri	**10**
04/09/2021	Balad'agri	**6**
TOTAL		**70 Personnes**

Avec plus de 10 personnes en moyenne par animation, le bilan quantitatif est positif.
Concernant les échanges entre les chargés de mission du CPIE et le public rencontré, le bilan qualitatif est excellent.

Points forts :
- Les différents modes d'intervention permettent d'aborder le sujet de la ressource en eau sous de multiples facettes. Ils favorisent les échanges longs avec le public, cette qualité de l'échange permet de défaire des idées reçues, qui sont légions sur l'agriculture belliloise.
- Les supports ont été bien pris en main par le public.

Points d'amélioration :
- Les visites de ferme initialement prévues n'ont pu se dérouler pour cause de modification du calendrier des travaux agricoles. C'est un élément à reconduire car l'échange direct est souvent un lieu d'apprentissage réciproque des préoccupations des différentes parties.
- Il est possible de densifier le stand avec des outils encore plus ludiques qui ciblent davantage les enfants.

Nombre de journées consacrées à l'action E : 7 jours

Action F : Coordonner, organiser et animer l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Le contexte et objectifs de l'action F :

Depuis 2012, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer organise et anime l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » dans le cadre de l'opération nationale portée par l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE).
Pour compléter : http://mon-jardin-naturel.cpie.fr
Cette opération permet au grand public de visiter des jardins au naturel le 3ème week-end de juin chaque année.

En 2021, malgré le contexte sanitaire très particulier, l'UNCPIE et le CPIE de Belle-Ile-en-Mer ont pu organiser une nouvelle édition « spéciale ». Des visites de jardin en présentiel ont eu lieu en respectant un protocole sanitaire très strict.

Les thèmes abordés au cours de ces visites sont : Biodiversité, Eau, Changement climatique, Sol Vivant, Alimentation, Géo Trouvetou, Bio & Beau.

Les moyens mis en œuvre pour l'action F :

L'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer a déployé les moyens suivants :
- Le recrutement des jardiniers volontaires par une communication large, (mars)
- La visite préalable des jardins avec les jardiniers volontaires, (mai)
- L'élaboration et la communication du programme du week-end, (mai)
- L'organisation et l'animation de deux visites en présentiel d'un jardin, (12 juin et 13 juin)
- Animation d'un stand dans l'un des jardins participant (13 juin)
- L'organisation d'une réunion bilan avec les jardiniers participants (3 juillet).

Le bilan et évaluation de l'action F :

Tableau des fréquentations lors des visites de jardin du 12 et 13 juin 2021

Dates	Type d'animation	Fréquentation
12 juin	Visite	10 (complet)
13 juin	Visite	10 (complet)
13 juin	Stand	138
Total des participants avec le CPIE		**158 personnes**

Points forts :

- L'adaptabilité de l'opération avec des visites en présentiel,
- La mobilisation toujours enthousiaste des jardiniers amateurs,
- La transmission par les pairs de conseils sur le jardinage au naturel.

Points d'amélioration :

- La difficulté de savoir si la communication autour de la consultation est efficace.
- Le renouvellement des jardins à visiter.

1.3 Organiser et animer des journées techniques sur la gestion et les économies d'eau à destination des professionnels du tourisme de Belle-Ile-en-Mer

Action G : Organiser et animer des journées techniques sur la gestion et les économies d'eau à destination des professionnels du tourisme de l'île en partenariat avec l'EPIC de Belle-Ile-en-Mer

Contexte et objectifs de l'action G :

Depuis 2010, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer entretient des relations étroites avec les professionnels du tourisme par l'intermédiaire de l'Office et du nouvel EPIC qui vient d'être créé au sein de la Communauté de Communes de Belle-Ile (CCBI).

L'équipe du CPIE est mobilisée pour organiser et animer des interventions de terrain, des formations et prendre des positions sur la stratégie touristique de l'île. Toutes ces actions visent à sensibiliser et informer les acteurs du tourisme sur les enjeux liés à la ressource en eau.

Moyens mis en œuvre pour l'action G :

En 2021, dans le cadre de la consultation, le CPIE a diffusé les supports de communication fournis par l'AELB à tous les acteurs du tourisme de Belle-Ile grâce à la

collaboration de l'OT et via son « carnet d'adresses » interne.

Malheureusement, dans un contexte sanitaire incertain et en début de saison (période de la consultation), les professionnels ont décliné toutes propositions de visites sur le terrain ou de journées techniques.

Enfin, par des échanges réguliers avec les hébergeurs touristiques, l'équipe du CPIE a pu recueillir les besoins en matière de supports de communication sur les économies d'eau. Ces supports n'ont pu être créés pour l'heure mais seront préparés l'hiver prochain pour la saison 2022. L'équipe du CPIE est également sollicité par l'office du tourisme pour rédiger et mettre à jour les contenus des pages d'information du site Web.

Bilan et évaluation de l'action G :

- 2 Mailings réalisés auprès des acteurs du tourisme de Belle-Ile – près de 400 contacts via l'Office du tourisme, pour, entre autres, les informer et les mobiliser autour de la consultation,
- ½ journée technique organisée mais annulée faute de participants (juin 2021).

Points forts :

- Selon le témoignage des professionnels contactés, l'intérêt croissant qu'ils portent sur la gestion de l'eau et des mesures de préservation. La fréquentation de l'île étant plus importante chaque année, l'approvisionnement et la maitrise des consommations deviennent des sujets incontournables. Les professionnels du tourisme ont pris conscience de leur rôle de relais auprès des visiteurs.

Points d'amélioration:

- La difficile mobilisation des professionnels du tourisme au printemps et en été en raison de leurs activités en saison.
- La programmation des journées techniques en automne ou en hiver.

Nombre de journées consacrées à l'action G : 2 jours

Action H : Elaborer un support de communication à destination des hébergeurs touristiques sur la préservation de la ressource

Le contexte et objectifs de l'action H :

La présence quasi permanente du CPIE de Belle-Ile-en-Mer auprès des acteurs du tourisme favorise les échanges et surtout permet d'identifier leurs besoins en tant que relais de l'information. Dans ce contexte, il a été décidé fin 2020 d'élaborer un support de communication à destination des hébergeurs.

En 2021, le Comité Régional du Tourisme, en partenariat avec l'ADEME, a lancé une campagne intitulée « Ecogestes ». Cette dernière s'adresse aux professionnels du tourisme de toute la région Bretagne.
Certains des supports créés dans le cadre de cette campagne concernent les économies d'eau.

Quelques semaines avant le début de la saison, l'office du tourisme et le CPIE de Belle-Ile-en-Mer ont été sollicitées pour diffuser les kits auprès des professionnels du tourisme.

Dans ce contexte, l'équipe du CPIE n'a pas souhaité mettre en œuvre son action pour ne pas faire « doublon » avec la campagne du CRT.

Les moyens mis en œuvre pour l'action H :

- Participation du CPIE au Comité technique et de pilotage de la campagne Ecogestes du CRT,
- Diffusion du Kit à destination des professionnels du tourisme en début de saison. (diffusion par mail avec l'appui de l'Office du tourisme).

Le bilan et l'évaluation de l'action H :

Les points forts :

- La cohésion avec le CRT pour la diffusion de supports de sensibilisation

Les points faibles :

- L'absence de consultation des professionnels de Belle-Ile par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme,
- Le parachutage du kit par E-mail,
- La difficile appropriation des outils par les professionnels du tourisme de l'île.

Les points d'amélioration :

- La consultation des professionnels du tourisme de Belle-Ile-en-Mer pour la conception et surtout l'appropriation des supports créés.

Nombre de journées consacrées à l'action H : 5 jours, dont 2 déjà programmés en 2022

1.4 Communiquer sur la consultation et diffuser le questionnaire aux acteurs locaux

Actions I : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication dédié à la consultation,
Action J : Diffuser le questionnaire à tous les acteurs locaux
Action H : Recueillir les questionnaires complétés et les transférer à l'AELB

Le contexte et objectifs des actions I, J, K :

Dans le cadre de la convention cadre qui unit l'UNCPIE et l'AELB, l'ensemble des CPIE du bassin Loire Bretagne se mobilisent au moment des différentes périodes de consultation. Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a profité de sa présence permanente sur le terrain pour communiquer et diffuser à ses publics le questionnaire fournit par l'AELB.

Par ailleurs, depuis près de 10 ans, l'équipe du CPIE structure sa communication autour de « Campagnes » ou de « plan de communication ».
Cela permet une identification plus simple des actions et des projets pour les publics visés.
Dans le cadre de la consultation, un plan de communication a été élaboré et mis en œuvre avec la mobilisation de toute l'équipe salariée : assistante administrative, directeur, éducateurs à l'environnement, chargés de projets, administrateurs.

Moyens mis en œuvre pour les actions I, J, K :

Du 1er mars au 1er septembre, toute l'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer s'est mobilisé pour communiquer sur la Consultation de l'AELB.

Pour ce faire, quelques exemples d'actions :

- Mise en place d'un espace dédié à la consultation dans l'espace accueil du CPIE,
- Impression (50 exemplaires) et diffusion des questionnaires de l'AELB à chaque animation ou activité de terrain animé par les éducateurs à l'environnement du CPIE (24 ont été pris par les visiteurs),
- Affichage dans les lieux stratégiques de l'île : panneaux, super marché, commerçants, etc,
- Campagnes de mailings à tous les adhérents, sympathisant et partenaires du CPIE de Belle-Ile-en-Mer (près de 350 contacts, nombre d'envois : 3),
- 3 publications sur la page Face Book du CPIE,
- 2 articles de presse,
- Mise à jour du site internet du CPIE au début de la consultation.

Pour formaliser le plan de communication :

- 1 réunion d'équipe en interne : 5 salariés mobilisés,
- La création du Plan de communication avec un tableau de suivi,
- Mise en œuvre des actions du plan de communication par toute l'équipe à cadences régulières.

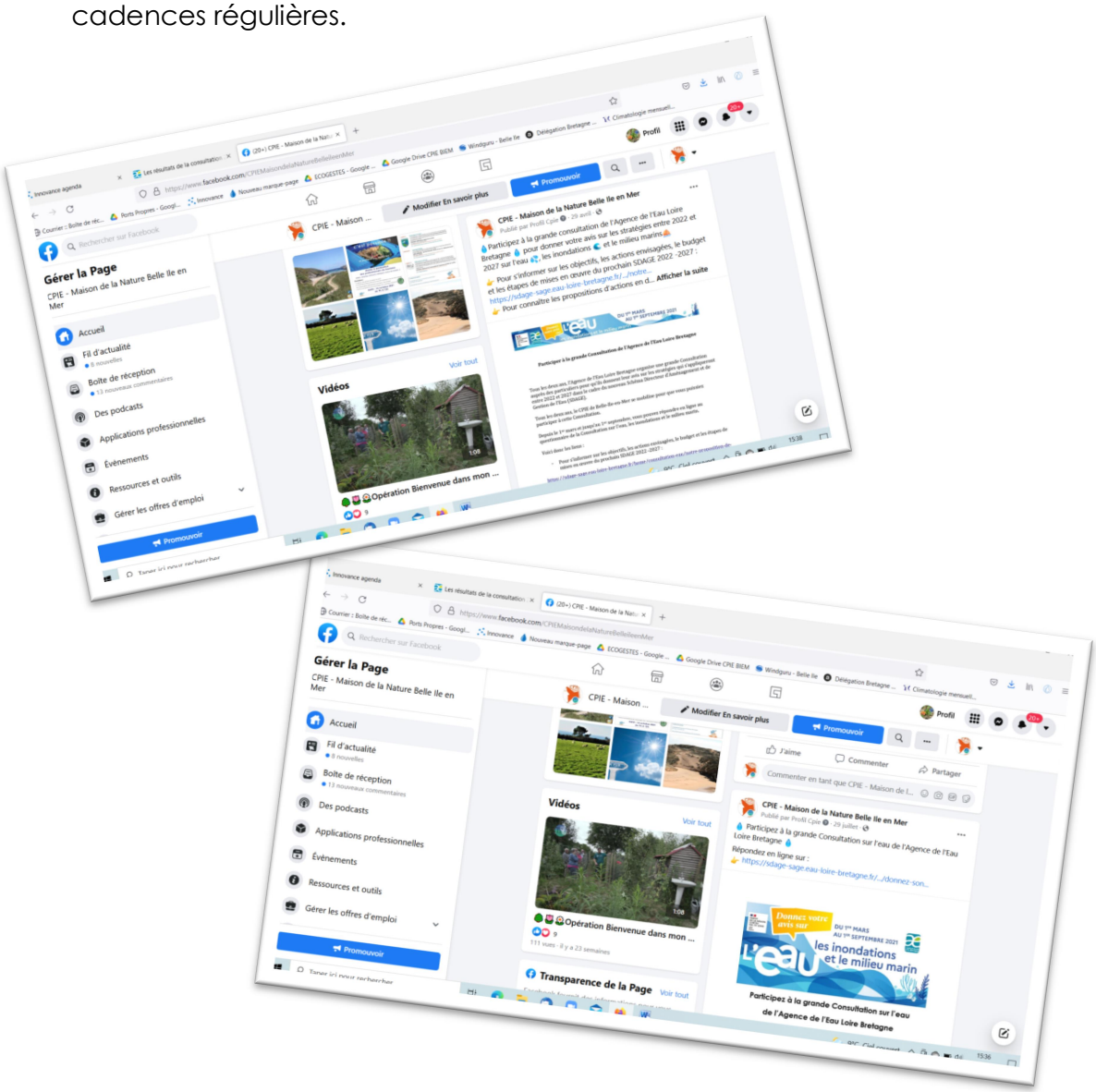

29 mai et 29 juillet : 246 et 243 personnes touchées

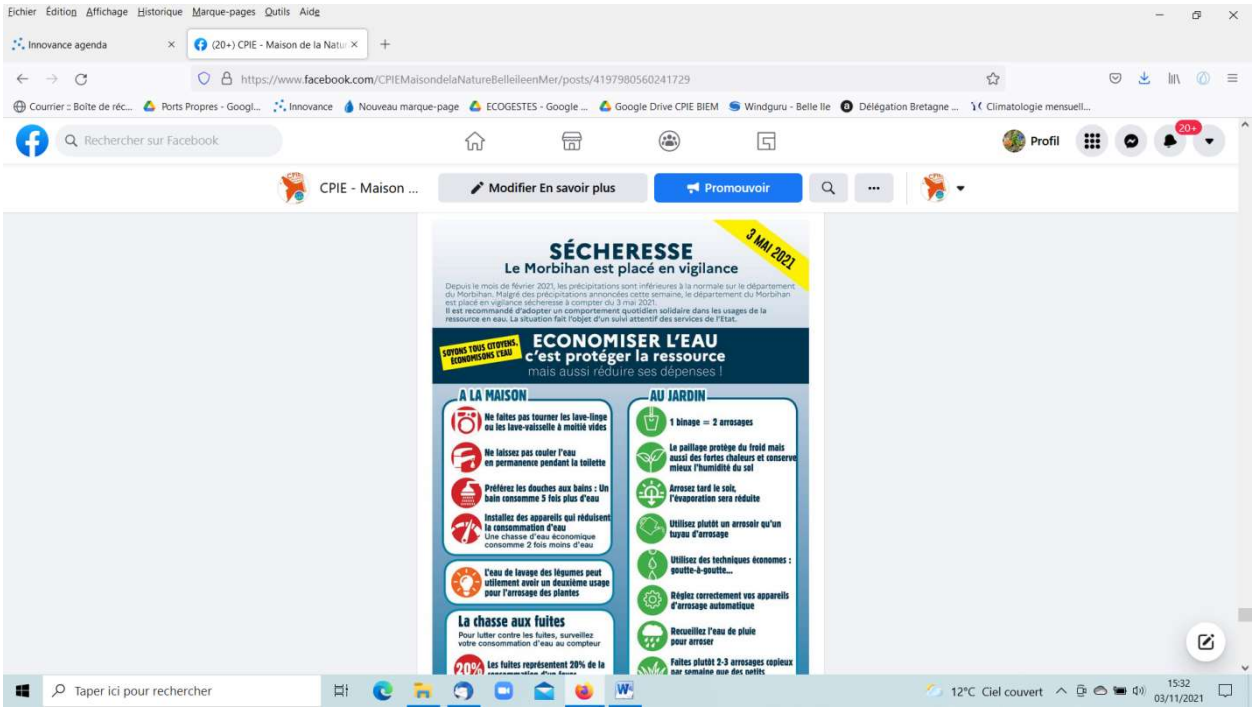

Publication du 15 juin : 3934 personnes touchées

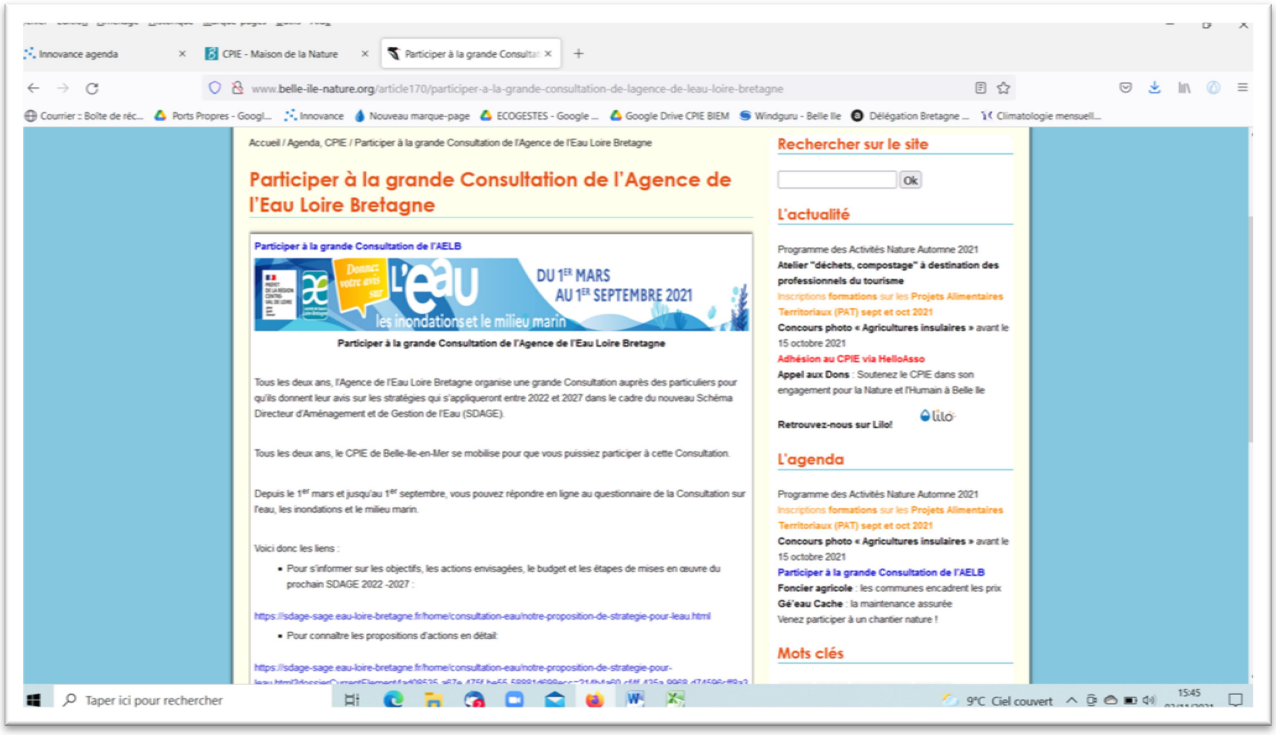

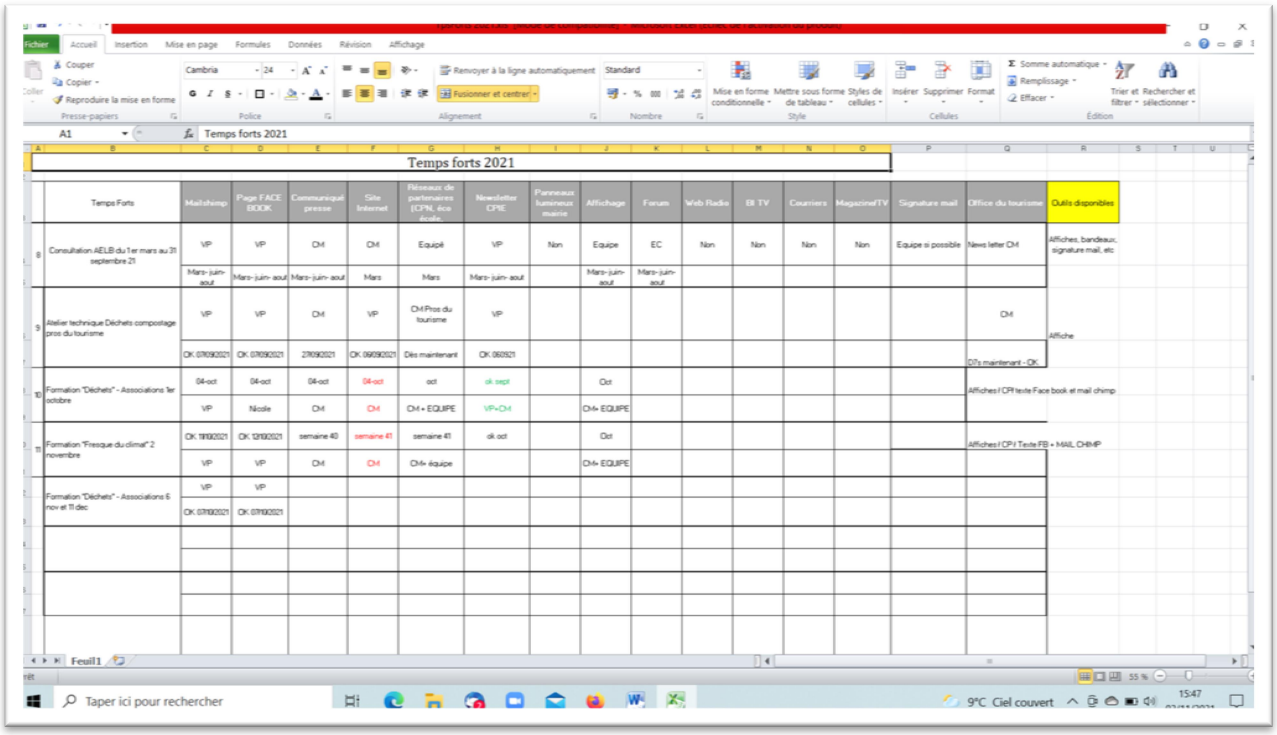

Temps forts 2021

Temps Forts	Mailchimp	Page FACE BOOK	Communiqué presse	Site Internet	Réseaux de partenaires (CPN, éco école	Newsletter CPIE	Panneaux lumineux mairie	Affichage	Forum	Web Radio	BI TV	Courriers	Magazine/TV	Signature mail	Office du tourisme	Outils disponibles
Consultation AELB du 1er mars au 31 septembre 21	VP	VP	CM	CM	Equipé	VP	Non	Equipe	EC	Non	Non	Non	Non	Equipe si possible	News letter CM	Affiches, bandeaux, signature mail, etc
	Mars- juin- aout	Mars- juin- aout	Mars- juin- aout	Mars	Mars	Mars- juin- aout		Mars- juin- aout	Mars- juin- aout							
Atelier technique Déchets compostage pros du tourisme	VP	VP	CM	VP	CM Pros du tourisme	VP									CM	Affiche
	OK 07/09/2021	OK 07/09/2021	27/09/2021	OK 09/09/2021	Dès maintenant	OK 06/2021									Dès maintenant - OK	
Formation "Déchets" - Associations 1er octobre	04-oct	04-oct	04-oct	04-oct	oct	ok sept		Oct								Affiches / CP / texte Face book et mail chimp
	VP	Nicole	CM	CM	CM + EQUIPE	VP+CM		CM+ EQUIPE								
Formation "Fresque du climat" 2 novembre	OK 19/10/2021	OK 12/10/2021	semaine 40	semaine 41	semaine 41	ok oct		Oct								Affiches / CP / Texte FB + MAIL CHIMP
	VP	VP	CM	CM	CM+ équipe			CM+ EQUIPE								
Formation "Déchets" - Associations 6 nov et 11 dec	VP	VP														
	OK 07/10/2021	OK 07/10/2021														

Extrait du tableau « Plan de communication » du CPIE de Belle-Ile-en-Mer

<u>Bilan et évaluation des actions I, J, K :</u>

Les points forts :

- Au regard du nombre de personnes touchées lors des publications Face Book ou de la consultation de la page du site internet du CPIE, de la mobilisation de l'équipe pour la mise en œuvre du plan de communication, etc le bilan des actions I, J, K est positif. Tous les moyens humains et techniques ont été déployés pour communiquer sur la Consultation de l'AELB.

Les points d'amélioration :

- Malgré une communication très active et un espace dédié à l'accueil du CPIE, aucun questionnaire n'a été complété sur place ou rapporté au CPIE.
Nous pensons que le questionnaire numérique a été exclusivement utilisé et complété en ligne.
Il est difficile, voire impossible d'évaluer qualitativement les retombées des publications ou de la communication en générale.

- L'évaluation de cette action et des retombées effectives en termes de niveau d'information.

Le nombre de jours consacrés aux actions I, J, K : 4 jours.

Tableau synthétique des actions réalisées et du nombre de personnes touchées

Intitulé des actions	Nombre de journées prévues	Nombre de journées réalisées	Fréquentation / nombre de personnes touchées
A	5	5	16
B	5	5	113
C	7	7	8
D	3	3	348 partages ou « j'aime »
E	7	7	70
F	7	7	158
G	2	2	/
H	5	5	350
I, J, K	4	4	17
Total	45 jours	45 jours	782 personnes

Axe 2. Organiser un Forum de 2 jours sur l'eau à Belle-Ile-en-Mer = report de 2020

Cette action ne sera pas développée dans ce bilan compte tenu du fait qu'elle a fait l'objet d'une demande d'aide financière parallèle.
CF dossier n° 210238501

Axe 3. Préfigurer un « Point Inf'eau » à Belle-Ile-en-Mer = report de 2020

Contexte et objectifs de l'axe 3 :

Inspiré du « Point Inf'eau » créé par le CPIE Sèvre et bocage, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a souhaité proposer cette action pour répondre à un besoin d'information sur son territoire.
Pour en savoir plus sur le « Pont Inf'eau » du CPIE Sèvre et Bocage :
http://www.cpie-sevre-bocage.com/cpie/Content.aspx?ID=205755

Le principe de l'action : Une demande = une réponse

- **D'informer au mieux ou d'orienter les usagers** vers les structures compétentes,
- Devenir un **relais local** entre les habitants du territoire et les institutions (DDTM, Syndicats, CCBI, SAUR, ARS) sur le domaine de la ressource en eau.

Pour mettre en œuvre cette action, deux phases ont été définies :

Phase 1 pour la préfiguration du « Point Inf'Eau » (2021)

➢ Elaborer la fiche projet pour définir les objectifs, les modalités, les outils pressentis, le plan de communication, les perspectives, en s'appuyant sur l'expérience du CPIE Sèvre et bocage.

➢ Rencontrer l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels pour présenter le projet.
Dans cette phase, les partenaires pressentis pour présenter le projet de création du « Point Inf'eau » sont :

- Les collectivités locales : 4 communes et CCBI
- Eau du Morbihan
- DDTM
- Société SAUR
- Agence Régionale de Santé
- AELB.

Les objectifs de cette phase sont de :

- Présenter le projet « Point inf'eau » aux partenaires ci-dessus,
- Définir ensemble le périmètre des actions du « Point Inf'eau » : légitimité, niveau d'information mini et maxi, le rôle du CPIE, le rôle des partenaires, les thématiques abordées,
- Transmettre les premières idées de communication à destination du grand public.

Phase 2 pour la mise en place (2022)

- Mettre en œuvre le plan de communication,
- Formaliser le « Point Inf'eau » dans les locaux du CPIE de Belle-Ile-en-Mer,
- Accueillir les premiers questionnements.

Les publics visés : exploitants agricoles, propriétaires, associations, particuliers.

Moyens mis en œuvre pour l'axe 3 :

2021 a été consacrée à la mise en œuvre de la phase 1 de l'action, à savoir :

- L'élaboration de la fiche projet (en annexe du présent bilan),
- La rencontre des partenaires locaux et institutionnels pour présenter le projet.

Une première présentation du projet a eu lieu avec le responsable « déchets et assainissement » de la CCBI le 4 octobre 2021. Suite à cet entretien, il a été convenu qu'un apport d'information soit effectué auprès des élus de la CCBI dès que leurs disponibilités le permettront.
Par ailleurs, nous avons été informés qu'un « accueil physique » des usagers des services de l'eau et de l'assainissement sera remis en place à Belle-Ile-en-Mer en 2022.
Les modalités de mise en place ne sont pas connues pour l'heure.

Bilan et évaluation de l'axe 3 :

Compte tenu de ces nouveaux éléments, il nous semble important que le CPIE poursuive son action en 2022 en :

- Apportant des éléments sur le projet de « Point Inf'eau » aux élus de la CCBI,
- Veillant à ce que ce projet ne soit pas redondant avec les projets de(s) collectivité(s) locales,
- Apportant des éléments méthodologiques (si besoin) sur la mise en place d'un tel dispositif.

Le nombre de jours consacrés à l'axe 3 : 3 jours.

Axe 4. Mobiliser les résidents permanents volontaires autour d'une opération de relevé pluviométrique = report de 2020

Contexte et objectifs de l'axe 4 :

Le territoire de Belle-Ile-en-Mer est autonome en eau par rapport au continent mais complètement dépendant de la pluie.
De nombreux résidents permanents et agriculteurs suivent assidument la pluviométrie sur l'île de façon informelle et ce depuis des années.

L'action proposée par le CPIE avait donc pour objectifs principaux :

- De sensibiliser les résidents permanents en les impliquant dans une opération « participative » de relevés pluviométriques,
- De constituer un groupe de volontaires pour les engager en tant qu' « ambassadeurs » sur le territoire de Belle-Ile-en-Mer,

- De communiquer sur les enjeux liés au climat et à l'approvisionnement en eau sur l'île.

Pour objectif secondaire :

- De recueillir des données sur la pluviométrie réparties sur l'île et les comparer à celles fournies par la station météorologique du Talut.

<u>Moyens mis en œuvre pour l'axe 4 :</u>

Pour réaliser cette action, l'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer a mis en œuvre les moyens suivants :

- Une campagne de communication pour mobiliser 10 résidents permanents volontaires,
- Acheter 11 pluviomètres,
- Créer une base de données accessible en ligne pour la saisie des relevés pluviométriques mensuels,
- Créer un outil de suivi synthétique pour analyser les données,
- Organiser et animer une réunion de lancement (mars 2021) et une réunion de suivi (septembre 2021),
- La collecte des données pluviométriques mensuelles.

Affiche créée pour la mobilisation des habitants

1ère réunion de lancement le 30 mars 2021 avec la distribution des pluviomètres

Bilan et évaluation axe 4 :

La mobilisation des résidents permanents a été un succès avec 14 inscriptions pour 10 places. Nous avons par conséquent créé une liste d'attente pour les personnes qui ont manifesté leur souhait de participer l'année prochaine.

Par ailleurs, lors de la réunion de suivi organisée en septembre avec l'ensemble du « groupe de pluviomètres », des pistes d'actions ont été suggérées pour améliorer le dispositif en 2022. Ex : impliquer les agriculteurs dans l'opération ; réaliser un diagnostic précis de la pluviométrie à Belle-Ile-en-Mer en collaboration avec le CRESEB et Eau du Morbihan, communiquer régulièrement auprès du grand public sur les données pluviométriques observées, etc.

Au regard des échanges réguliers et de la qualité des suggestions d'amélioration, le groupe des « pluviomètres » est très mobilisé et semble très satisfait de cette opération participative. Un prolongement de l'action est tout à fait envisageable en 2022.

Le nombre de jours consacrés à l'axe 4 : 8 jours

Axe 5. Informer et sensibiliser les différents usagers du littoral sur la préservation de la ressource en eau douce

Action A : Rencontrer les plaisanciers en mettant en œuvre des techniques de communication engageante.

Action B : Imprimer et diffuser des supports de communication sur l'Aire Marine Protégée de Belle-Ile-en-Mer pour promouvoir les éco gestes : rejets des eaux noires, économie d'eau, mouillage écologique, carénage, produits d'entretiens et crèmes solaires écologiques.

Contexte et objectifs de l'axe 5 :

Belle-Ile-en-Mer fait partie d'une Aire Marine Protégée. Le territoire s'intègre dans un périmètre Natura 2000. Les enjeux de préservation des espèces et des milieux marins sont forts au même titre que la préservation qualitative de l'eau.
Depuis 12 ans, l'équipe du CPIE mène des actions de sensibilisation auprès des plaisanciers pour les informer et les sensibiliser sur les principes de l'éco navigation en employant des techniques de communication engageante.
Les acteurs du nautisme et les agents portuaires, formés par le CPIE, sont également impliqués dans cette action de sensibilisation en tant qu'Ambassadeurs de l'AMP de Belle-Ile-en-Mer.

Les objectifs des actions A et B sont :
- Informer et sensibiliser les plaisanciers aux enjeux liés à l'AMP de Belle-Ile-en-Mer et à la préservation qualitative de l'eau,
- Impliquer les acteurs du nautisme et les agents portuaires déjà formés.

Moyens mis en œuvre en 2021 :

Pour mener à bien cette action, l'équipe du CPIE à mis en œuvre les moyens suivants :

- Conception des « Kits plaisanciers » comprenant un panel de supports de sensibilisation et de communication sur l'AMP de Belle-Ile-en-Mer,

- Création d'une grille d'entretien à destination des plaisanciers pour informer, mais aussi dans le même temps, recueillir de l'information sur leurs pratiques à bord,

- Rencontre de tous les acteurs du nautisme de Belle-Ile-en-Mer et des agents portuaires en début de saison pour mettre à leur disposition des supports de sensibilisation et de communication à destination de leur clientèle,
Belle-Ile-en-Mer compte 13 professionnels du nautisme parmi les écoles de voile, de surf, les loueurs de paddles et Kayak, les deux capitaineries etc. Ce volet d'action a été réalisé en étroite collaboration avec la chargée de mission de la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer (opérateur Natura 2000).

- Rencontre des plaisanciers des ports de Palais et de Sauzon entre juin et septembre,

- Saisie et analyse des données recueillies sur le terrain.

Bilan et évaluation de l'axe 5 :

Tableau de fréquentation de l'axe 5

Intitulé de l'action	**Nombre de bateaux accostés 2021**	**Nombre de plaisanciers contactés**
Rencontre des plaisanciers	71	208
Rencontre des professionnels du nautisme		13
TOTAL		221

Au regard de l'accueil que nous ont réservé les plaisanciers dans les ports de Palais et de Sauzon encore cette année, force est de constater que le bilan de cette action est positif.

208 plaisanciers ont été touchés en direct. Chiffre auquel il faut ajouter les usagers ou les pratiquants de loisirs nautiques qui se sont vu attribuer un support de communication via les professionnels du secteur nautique.

Points forts :

- La qualité des données recueillies sur le terrain pour en savoir plus sur les

pratiques des plaisanciers.

- La rencontre des plaisanciers est une forme d'intervention intéressante car elle permet d'informer un public dit « non captif » qui ne s'attend pas à recevoir de l'information.
- L'intérêt important des plaisanciers ressenti par les éducateurs à l'environnement du CPIE,
- La richesse des échanges sur un grand nombre de thématiques : déchets, eau, carénage, mouillage etc.

Points d'amélioration :

- La rencontre des acteurs du nautisme et des plaisanciers est une action chronophage qu'il s'agit de bien évaluer. Sur cette action, la qualité des échanges prévaut sur la quantité du nombre de personnes rencontrées.

Le nombre de jours consacrés à l'axe 5 : 18 jours

En parallèle, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer poursuit son investissement au sein du groupe « Loisirs nautiques 56 » composé du PNR du Golfe du Morbihan, du SMRE de la Ria d'Etel, du Pays d'Auray Vannes et du CPIE Loire Océane. Les actions réalisées cette année ont porté sur la préparation de la campagne Ecogestes.

Par ailleurs, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer et l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) ont organisé et animé 3 sessions de formation « participer à la démarche et à la certification Ports Propres ». 48 stagiaires, venus de différents ports de Bretagne, ont été formés 3 jours dans le cadre de leur démarche de certification Ports Propres.

Les prochaines sessions de formation « Ports Propres Actifs en Biodiversité » et « Ports Propres » sont respectivement programmées le 27 janvier et en mars 2022.

Enfin, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer est pleinement impliqué dans le déploiement de la campagne « Ecogestes » au sein de la région Bretagne. De nombreuses actions de coordination ont déjà été réalisées en appui à l'Union Régionale des CPIE et du CPIE de Morlaix.
Pour en savoir plus sur « Ecogestes » : https://ecogestes-mediterranee.fr/

Axe 6. Contribuer à la vie du réseau à travers la convention cadre entre l'UNCPIE et l'AELB

Action A. Participer à la vie du réseau national de l'UNCPIE

Contexte et objectifs de l'action A :

L'Union nationale des CPIE regroupe l'ensemble des CPIE existants sur le territoire français, notamment ceux implantés dans le bassin Loire Bretagne.
Elle assure la coordination et l'animation de groupes de travail permettant aux CPIE de s'impliquer dans la vie du réseau.

Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer participe activement aux travaux de deux commissions en lien avec le présent projet : les commissions « Eau » et « Littoral ».
Ce travail en réseau permet une montée en compétence permanente des équipes « CPIE » via les retours d'expériences et la mutualisation d'outils

Moyens mis en œuvre pour l'action A :

En 2021, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a pris part aux actions suivantes :

- 2 réunions téléphoniques pour la préparation de « Bienvenue dans mon jardin au naturel » : **9 mars et 17 mai** ;

- Participation aux rencontres nationales des CPIE à **Mauges sur Loire du 17 au 19 novembre.** Les rencontres sont l'occasion pour les « équipes CPIE » de témoigner sur des projets tels que l'accompagnement des GEMAPI, l'accompagnement au changement de comportement, la GIEP, Fresque du Climat, l'entretien des zones humides, etc ;

- Deux journées techniques consacrées à la désimperméabilisation des cours d'écoles (Cours Oasis) et à la GIEP, les **14 et 15 octobre 2021 à Paris**;

(Une présentation des cours d'école Oasis a été animée en Conseil d'école à l'école publique de Le Palais par le CPIE de Belle-Ile-en-Mer en juin 2021).

- Deux journées « bilan de la convention cadre DCE / AELB » en présentiel les **2 et 3 décembre au CPIE Sèvre et bocage.**

Action B. Participer aux journées de l'AELB

La chargée de mission du CPIE de Belle-Ile-en-Mer n'a pas participé aux journées organisées par l'AELB en 2021.

Action C. Participer à la vie du réseau régional URCPIE de Bretagne : Co-formation sur le climat, la santé-environnement, participation au Carrefour de l'eau.

Contexte de l'action C :

L'union Régionale des CPIE de Bretagne regroupe et fédère les 4 CPIE bretons :

CPIE de Morlaix
CPIE Val de Vilaine
CPIE Forêt de Brocéliande
CPIE de Belle-Ile-en-Mer

URCPIE de Bretagne

Au sein de ce réseau, éducateurs à l'environnement et chargés de projets échangent, partagent et mutualisent leurs expériences et leurs connaissances sur des enjeux environnementaux qui concernent la région Bretagne : ressource et qualité de l'eau, agriculture, santé-environnement, biodiversité, Trame Verte et Bleue…

La force de ce travail en réseau réside dans le fait que les actions réalisées dans les 4 territoires ont vocation à se développer à l'échelle régionale.

Moyens mis en œuvre pour l'action C :

Les actions réalisées en 2021 par les CPIE bretons sur le thème de l'eau sont :

- La coordination et l'animation régionale de l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » qui s'est déroulé les 12 et 13 juin 2021,

- L'animation des commissions de travail sur les thèmes de l'eau et de la Santé environnement : 5 réunions techniques dans le courant de l'année 2021 dont 4 sur la Santé –Environnement.

Action D. Participer aux travaux des Groupes Objectifs du PRSE3 : GO 3 et GO6.

Plusieurs chargés de missions des CPIE bretons sont impliqués dans les travaux des Groupes Objectifs du PRSE3 de l'ARS : GO 3 et GO6.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS et l'URCPIE de Bretagne, un travail de diagnostic sur la Santé et l'environnement est en cours à Belle-Ile-en-Mer. Une enquête vient d'être lancée auprès du grand public et de certains « acteurs ciblés ».
Ce projet et ses résultats seront transmis par le chargé de mission du CPIE de Belle-Ile-en-Mer au sein de ses différents réseaux ainsi qu'auprès des GO de l'ARS et de l'AELB.

Le nombre de jours consacrés à l'axe 6 : 6 jours

Bilan global de la campagne (6 axes)
« BELLE ILE EN EAU, n'en perdons pas une goutte » 2021

Intitulé des axes	Nombre de journées prévues	Réalisés en 2021
1(programme d'animations)	45	45
2 (Forum)	/	Autre demande d'aide
3 (point inf'eau)	3	3
4 (Pluviomètres)	8	8
5 (plaisanciers)	18	18
6(vie du réseau)	6	6
Total	80	80

2 Bilan financier du projet 2021

CHARGES / DÉPENSES 2021	Montant en €	PRODUITS / RECETTES 2021	Montant en €
Frais salariaux :		Subventions détaillées :	
Axe 1. Informer, sensibiliser et accompagner les différents « acteurs –usagers » vers une plus grande maîtrise des consommations 45 jours	22 050€	- Convention AELB / CPIE : Axe 1 : 70% Consultation (15 435€) Autres axes : (50% x 3 592€ = 1 796€)	17 231€
Axe 2. Organiser un Forum (2 jours) sur l'eau à Belle-Ile-en-Mer	Autre demande financière	- Convention Syndicat « Eau du Morbihan » / CPIE (9%)	3166.5€
Axe 3. Préfigurer un « Point Inf'eau » à Belle-Ile-en-Mer 3 jours	Report de 2020	Convention ARS (9%)	3166.5€
Axe 4. Mobiliser les résidents permanents volontaires autour d'une opération de relevé pluviométrique 8 jours	Report de 2020	Autofinancement CPIE : 31.6%	10 898€
Axe 5. Informer et sensibiliser les différents usagers du littoral à Belle-Ile-en-Mer 18 jours	8 820€		
Axe 6. Contribuer à la vie des réseaux UNCPIE, URCPIE et ARS 6 jours	2 940€		
Frais annexes au projet :			
Impression supports de Communication	441€		
Achat des pluviomètres	211€		
Total des frais salariaux	33 810€	Total du montant des conventions	23 564€
Total des frais matériels + prestation extérieure	652€	Total autofinancement	10 898€
TOTAL	34 462€	TOTAL	34 462€

Modalités de calculs : 1 journée = 490€

Analyse du budget

Le budget du projet réalisé (34 462€) est en légère baisse par rapport au budget prévisionnel (35 810€), soit une différence de 1 348€.

Cette différence est justifiée par la baisse des « Achats ». Initialement prévus à 2 000€, les achats ne se sont élevés qu'à hauteur de 652€ pour l'impression des dépliants et l'achat des pluviomètres.
Par ailleurs, la part d'autofinancement du CPIE est en forte augmentation car passée de 7162€ (prévus initialement) à 10 898€. La raison de cette augmentation est la non éligibilité d'une partie des actions de l'axe 5 dans le financement de l'AELB. La part d'autofinancement du CPIE s'élève à plus de 31% du projet.
Il reviendra à l'équipe du CPIE de s'assurer que cette part reste, à l'avenir, autour des 20%. Faute de quoi ce projet, en développement depuis 2012, risque de ne pas être pérennisé.

CONCLUSION

Toutes les actions de l'axe 1 réalisées par le CPIE de Belle-Ile-en-Mer ont été à chaque fois, une occasion de communiquer sur la Consultation. Tous les moyens humains et techniques ont été déployés pour que le public la connaisse et y participe.
Par ailleurs, la période de la Consultation a couvert les mois de juillet, août et septembre. Des mois où à Belle-Ile-en-Mer, la fréquentation est la plus élevée et nos activités sur le terrain les plus denses.

Par ailleurs, une des conséquences directes de la crise sanitaire mondiale a été une fréquentation importante et prolongée de Belle-Ile-en-Mer par les visiteurs en vacances et les résidents secondaires. Or on sait que la fréquentation de l'île impact directement la ressource en eau et les capacités d'assainissement.

Cette dernière observation conduit l'équipe du CPIE à une réflexion globale concernant la ressource en eau. Ainsi, il lui apparaît crucial de :

- Poursuivre les actions d'information auprès des visiteurs, toujours plus nombreux et qui se renouvellent chaque année,

- Maintenir un niveau d'information suffisant et constant auprès des « acteurs usagers » ou des résidents permanents,

- D'accompagner les collectivités, les professionnels de différents secteurs et les particuliers vers un changement de comportement vis-à-vis de la ressource en eau.

Les éléments justifia que ces actions soient menées et poursuivies sont basés sur une augmentation constante de la fréquentation, voire de la population à l'année, sur les capacités limitées de l'île à s'approvisionner en eau et enfin sur les effets attendus et redoutés du changement climatique.

Nous espérons que les partenariats entre l'AELB, Eau du Morbihan et l'Agence Régionale de Santé pourront être poursuivis en 2022 **afin de soutenir cette nécessaire démarche sur une thématique à enjeux cruciaux.**

.

Revue de presse 2021

Marché nocturne à Sauzon

Tous les vendredis, marché des producteu alimentaire, à partir de 18 h, quai Guerve Quai des artistes et artisans d'art, de 18 h minuit, place de l'église.

Belle-Ile-en-Mer

Céline Marie, éducatrice à l'environnement au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), sur le marché de Palais le 26 juillet.

BELLE-ÎLE-EN-MER

Céline Marie sensibilise à l'utilisation de l'eau

L'eau à Belle-Ile est précieuse et Céline Marie, éducatrice à l'environnement au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement le rappelle en étant présente sur les marchés de l'île avec un stand pédagogique à destination de tous. En partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Agence Régionale de la Santé et le syndicat Eau du Morbihan Céline présente quelques objets pratiques et efficaces co la douchette jet éco ou le régulateur de débit d'eau.

« Nous sommes a... resse d...

Actualités

Pour une connaissance plus fine de la pluviométrie du territoire

Une dizaine de volontaires répartis au sein des 4 communes de l'île vont effectuer des relevés entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement est à l'origine de l'opération qui va s'étaler sur une année complète. Elle s'inscrit dans sa campagne «Belle Ile en eau / N'en perdons pas une goutte».

La remise des pluviomètres s'est faite le 25 mars, en deux temps, dans le respect des règles sanitaires.

Le contexte et les objectifs de l'opération

Belle Ile en Mer dépend exclusivement de la pluviométrie pour ses besoins en eau potable. **«Une seule station météorologique est actuellement implantée sur le territoire, à la Pointe du Talut. Or, on a observé des relevés pluviométriques différents d'un point à l'autre de Belle Ile»** a précisé Céline Marie, chargée de missions au CPIE. Il s'agit donc de mieux connaître la répartition de la pluviométrie à Belle Ile ; et de comparer les données recueillies avec celles de la Pointe du Talut ; «sans pour autant se substituer à la station météo».

La méthodologie

Dix personnes ont accepté cette mission, domiciliées aux lieux-dits suivants : à Logonnet (Sauzon) ; Bordustard et Port Hallan pour la commune de Palais ; Parlevant pour celle de Bangor ; Borchudan, Bourhic, Borvran, Borduro, Grand Cosquet et Magouric pour Locmaria. **«Il leur faudra effectuer si possible un relevé chaque jour, à la même heure, et noter la valeur sur un tableur excel, numérique, via un lien drive, ou papier».** Le tableau pourra être complété avec des données météo telles que la puissance et la direction du vent.

Les résultats attendus

On attend une idée et une analyse sur les différences de répartition sur l'île et sur les différences de relevés avec la pointe du Talut. **«L'opération devrait se poursuivre en 2022 et s'élargir à d'autres personnes. Ces données devraient être prises en compte par le gestionnaire dans les projets à venir».**

GL.

ANNEXES

Fiche projet « point Inf'eau »

« BELLE – ILE – EN – EAU,

n'en perdons pas une goutte »

Pré figuration d'un projet de création d'un point « Inf'eau » à Belle-Ile-en-Mer

Depuis 2012, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer anime une campagne de sensibilisation sur la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau. « Belle-Ile-en-Eau, n'en perdons pas une goutte », s'adresse à tous les usagers qu'ils soient consommateurs, élus, techniciens ou acteurs socio-professionnels.
L'insularité, la géologie, la pluviométrie, la fréquentation touristique sont autant d'éléments contextuels qui nous poussent aujourd'hui à réfléchir au devenir de l'approvisionnement en l'eau à Belle-Ile, et ce, à la veille du changement climatique. Ce dernier prévoit des phénomènes de sécheresse de plus en plus longs, des orages et des précipitations courtes et violentes. La « migration » des populations du Sud vers le Nord et donc des besoins en eau croissants…
Suite à l'enquête réalisée en 2019, il semble de plus en plus évident qu'un espace de concertation et d'information soit établi sur l'île concernant la ressource en eau.

1. Préalable

Les constats observés :

- Il n'y a pas d'espace de concertation actuellement au sujet de l'eau à BI,
- Il existe un certain cloisonnement entre acteurs de l'eau sur le territoire (Eau du Morbihan, CCBI, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Association des îles du Ponant, CPIE, « acteurs usagers »…),
- Un manque d'actions citoyennes collectives sur le territoire en faveur de l'eau,
- Un territoire fragile au regard de la ressource en eau et des épisodes de crises.

Les besoins d'un point inf'eau à Belle-Ile-en-Mer :

- Mettre en relation les acteurs-usagers et les gestionnaires,
- Evaluer la pertinence et dégager des orientations du programme « Belle-Ile-en-Eau, n'en perdons pas une goutte » initié en 2012,
- Connaître le niveau d'appropriation par les citoyens des enjeux liés à l'eau.

Les objectifs d'un « point inf'eau » :

- Informer ou orienter les usagers de l'eau vers les structures compétentes. Le principe d'un « point Inf'eau » est « une demande = une réponse »,
- Identifier le CPIE comme un relais local sur l'eau entre les « acteurs usagers », le gestionnaire et les collectivités locales.

Les contenus traités au sein du « point inf'eau » :

- La gestion de la ressource en eau douce de l'île : approvisionnement, production, distribution, usages,
- Les mesures de préservation de la ressource : eco gestes, équipements hydro économes,
- La gestion intégrée des eaux pluviales,
- L'assainissement : les STEPs, l'ANC (les aides financières, les systèmes agréés),
- Le rôle de chacune des parties prenantes : Syndicat Eau du Morbihan, CCBI, SAUR, chambre d'agriculture, services de l'état, AELB.

Les publics cibles :

- Les résidents permanents et secondaires de l'île,
- Les associations,
- Les collectivités,
- Les professionnels.

2. La méthodologie

2020 /2021, 1ère phase :

Dans la phase de préfiguration :

- Rencontre et présentation du projet à l'ensemble des parties prenantes parmi le gestionnaire, l'exploitant, les collectivités, les services de l'état ;

2021 /2022, 2ème phase :

Dans la phase de mise en place :

- Matérialisation du « Point Inf'eau » à Belle-Ile-en-Mer avec un espace dédié, une ligne téléphonique, une personne contact,
- Communication autour de la création du « Point Inf'eau »,
- Recueil des premières demandes d'information et orientation des personnes vers l'interlocuteur compétent.

3. Les outils à créer

Dans le cadre du plan de communication et de déploiement, il est envisagé de créer les outils suivants :

- Un visuel,
- Un flyer,
- Une affiche,
- Des fiches techniques.

Ce projet est soutenu par :

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
BELLE-ILE-EN-MER
PARTICIPER
POUR PRÉSERVER !
CPIE
BELLE•ILE
•EN•MER
PARTICIPER
POUR PRÉSERVER !
02.97.31.40.15
Les Glacis 56360 Le Palais
accueil@cpie-belle-ile.fr
www.belle-ile-nature.com